

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

Séance du 8 février 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	9

Objet de la Délibération :

Répartition frais de travaux d'investissement SIAEPA / Commune

L'an deux mille vingt deux
le huit février

A 18 heures trente, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. GAURENNE Claude – Mme INGLES Martine – Mme LINTZ Ghislaine – M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Absente excusée : Mme GAURENNE Sylvie

Secrétaire de séance : M. ECHARD Vincent

Date de convocation : 2 février 2022

2022 / 003

Monsieur le Maire expose la délibération prise par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement du Cambre d'Aze (SIAEPA), le 27 octobre 2021 relative à la répartition des frais d'investissement du SIAEPA, entre la commune concernée et le SIAEPA. Le syndicat propose que, pour tous les travaux d'investissement sous-traités, concernant le renouvellement de réseaux d'eau potable ou d'eaux usées, la commune concernée supporte 50% des frais et le SIAEPA 50% également.

OUI l'exposé de son Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

Extrait du registre

... **APPROUVE** la répartition des frais telle que proposée par le SIAEPA pour tous les travaux d'investissement sous-traités, concernant le renouvellement de réseaux d'eau potable ou d'eaux usées, soit 50% pour la commune et 50% pour le SIAEPA.

... **DONNE POUVOIR** à monsieur le maire pour signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE



Accusé de réception en préfecture
066-216601880-20220208-2022-003-DE
Date de réception préfecture : 22/03/2022